

Image not found or type unknown



Trop perçu d'ALS déductible

Par **r2d2**, le **05/01/2016** à **23:19**

bonjour,
mon bailleur veut encaisser l'ALS et le loyer complet du premier mois où elle sera due.
Puis-je déduire ce trop perçu d'ALS des prochains loyers ?
merci